



PUBLIÉ DEPUIS 1965



# LE PIONNIER

Vol. 60 #03 - Automne 2025



## UN DÉBUT DE MANDAT QUE NUL N'AURAIT PU PRÉVOIR

03

Les enjeux liés à nos conditions de travail, à la reconnaissance de notre professionnalisme et à la défense de nos droits n'ont jamais été aussi pressants, mais je peux vous assurer d'une chose : nous ne baissons pas les bras.

## LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL : AU CŒUR DE LA MÉMOIRE, DE LA TRANSPARENCE ET DE LA MODERNISATION DU SEMB SAQ

12

Le SEMB SAQ se construit à plusieurs mains. Le secrétaire général ou la secrétaire générale en est l'une des plus rigoureuses, des plus engagées et des plus indispensables.



## LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

17

Le harcèlement psychologique, c'est d'abord et avant tout un concept légal. On utilise souvent le mot harcèlement dans un sens qui diffère de la définition légale présente dans la Loi sur les normes du travail.



# SOMMAIRE

|                                                   |    |
|---------------------------------------------------|----|
| Le mot du président                               | 03 |
| Le département des relations de travail           | 04 |
| Le département de la trésorerie                   | 09 |
| Le département de la MVSI                         | 10 |
| Le département du secrétariat général             | 12 |
| Les salariées du SEMB SAQ                         | 14 |
| Le département de la santé et sécurité au travail | 15 |
| La structure décisionnelle du SEMB SAQ            | 19 |
| Mot croisé - syndical                             | 20 |

**Vous avez une opinion ou une caricature qui peut susciter l'intérêt de vos collègues ? Écrivez-nous et faites-nous parvenir vos textes par courriel à l'adresse suivante : [pionnier@semb-saq.com](mailto:pionnier@semb-saq.com)**

**Suivez-nous !**



Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ (CSN).

## Rédaction

Martin Lachance, Maxime Pichette, François Vaillancourt, Kazuho Yamamoto, Dany Pascasio, Natacha Gervais-Cérat, Jonathan Laroche, Xavier Corbeil, Sandra Belisle, Jimmy Meunier, Stéphanie Delorme, Emilie Paquin, Nicolas Stake-Doucet, Louise Lussier, Josée Nault, Anick-Andrée Morneau, Hugo Montour, Elise Lallement, Éric Legault, Luis Guillermo Mendoza, Sébastien Leclerc

## Conception graphique

Emilie Paquin

## Pour nous rejoindre :

SEMB, 4200 Rue Adam  
Montréal (Québec) H1V 1S9  
Téléphone : 514 849-7754 / 1 800-361-8427  
Télécopieur : 514 849-7914  
[info@semb-saq.com](mailto:info@semb-saq.com) / [www.semb-saq.net](http://www.semb-saq.net)



### LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères collègues, chers collègues,

Je me présente, Martin Lachance, CSS à la succursale 23200 et ancien délégué de la région des Laurentides Sud.

Cela fait maintenant six mois que j'ai eu l'honneur d'être élu président du SEMB SAQ, et je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements pour votre confiance.

Dès le départ, le ton a été donné. À peine entré en poste, l'employeur nous annonçait un virage important : la fermeture de **huit succursales**, l'ouverture de **34 agences** et de **100 mini-agences** prévues d'ici la fin de 2025. Une annonce inattendue, brutale, et porteuse d'incertitude pour de nombreuses travailleuses et nombreux travailleurs.

Ce fut un choc. Un début de mandat que nul n'aurait pu prévoir, mais face à cette annonce lourde de conséquences pour nos membres, une seule réponse s'est imposée : **la combativité**.

Les enjeux liés à nos conditions de travail, à la reconnaissance de notre professionnalisme et à la défense de nos droits n'ont jamais été aussi pressants, mais je peux vous assurer d'une chose : nous ne baisserons pas les bras.

Dès lors, nous avons retroussé nos manches. Pas question de rester passifs. Notre rôle, en tant que syndicat, est de défendre les emplois, la qualité du service public et la dignité de notre travail. Nous avons multiplié les interventions, exigé des réponses claires, interpellé l'employeur sur les impacts humains et sociaux de ces décisions.

Pour se faire entendre, ce n'est pas simplement hausser le ton, c'est se mobiliser avec stratégie, détermination et solidarité. C'est refuser la résignation, et continuer de porter haut les valeurs qui nous unissent. Ma vision est claire : un syndicat fort, uni et résolument combatif.

La combativité ne signifie pas le conflit pour le conflit, mais la détermination inébranlable de défendre ce qui nous revient de droit. C'est cette énergie qui m'anime chaque jour, en collaboration avec les membres de l'exécutif, pour faire progresser notre syndicat.

Mon rôle consiste à assurer le bon fonctionnement interne du syndicat, à présider nos instances, à diriger les débats et à offrir toutes les informations nécessaires lors des prises de décision. Je représente officiellement le syndicat et je fais les interventions nécessaires auprès de la direction de la SAQ. Je veille à l'application de nos règlements et m'assure que chaque membre de l'exécutif remplit ses responsabilités avec rigueur.

Je coordonne également nos communications externes, je signe les documents officiels et financiers avec les collègues concernés, je convoque les réunions et je fais partie ex officio de tous les comités. Enfin, j'assume toutes les autres responsabilités qui me sont confiées par l'assemblée générale, le conseil général ou le comité exécutif.

Je suis fier du travail accompli jusqu'ici, mais je suis encore plus déterminé à continuer. Ensemble, nous ferons entendre notre voix. Ensemble, nous défendrons notre avenir.

*Martin Lachance*  
Président SEMB SAQ



## LE DÉPARTEMENT DES RELATIONS DE TRAVAIL



Bonjour,

**Mon nom est Maxime Pichette et je suis avant tout père de trois enfants. J'aime le vélo, la vie et les relations humaines. Je crois en la justice, l'équité, l'environnement et bien certainement, le droit des travailleurs et des travailleuses. Je suis COS en succursale à Montréal et ma fonction syndicale est vice-président relations de travail et griefs pour les succursales.**

Mon mandat est constitué des éléments suivants :

- S'assurer de la bonne marche des dossiers de relations de travail, que ce soit pour les arbitrages en cours, les dossiers d'interprétation ou les griefs en suspens;
- Coordonner les activités du département des relations de travail ainsi que des personnes militantes libérées à cet effet;
- Assurer le lien avec les délégué.es et coordonner les relations en lien avec les dossiers sous leur responsabilité;
- Faire rapport à chaque réunion de l'exécutif ainsi qu'au conseil général des travaux en cours;
- Assumer toutes les autres responsabilités confiées par l'assemblée générale, le conseil général ou le comité exécutif.

Pour bien comprendre le rôle et la structure, l'imputabilité et les responsabilités du mandat appartiennent au vice-président. Des militants et des militantes qui ont joint des textes au Pionnier accomplissent au quotidien certaines tâches reliées au mandat de la vice-présidence, puisque la charge de travail ne peut pas être accomplie uniquement par un individu.

Étant impliqué dans plusieurs projets, mon mandat m'amène à vous représenter dans différents comités tels que le comité agences, le comité de soutien, le comité de relations de travail et le comité d'implantation de la convention collective. Je supporte aussi nos collègues qui sont sur le comité de formation et le comité central de griefs, par exemple.

Le rôle d'un membre de l'exécutif est aussi politique où au quotidien, nous devons prendre des décisions sur les grandes orientations à prendre en considération de notre structure syndicale (assemblée générale, conseil général) et des annonces de la SAQ.

C'est un mandat stimulant qui nous amène comme individu à élargir notre perspective des différents défis rencontrés, à nous dépasser comme personne et à développer des compétences que je n'imaginais pas être en mesure d'acquérir nécessairement au début de mon premier mandat.

Au plaisir d'échanger prochainement avec vous dans une assemblée près de chez vous ou lors de toute autre communication.

**Maxime Pichette**  
**Vice-président relations de travail et griefs**



Bonjour, mon nom est François Vaillancourt et je suis l'**agent de griefs** du SEMB. Je suis donc un militant au syndicat libéré par le vice-président aux relations de travail, Maxime Pichette.

C'est donc moi qui s'occupe de rédiger tous les griefs déposés par le syndicat. Je prépare aussi toutes les demandes selon l'article

20:02. Ce type de demande permet une extension du délai de 30 jours ouvrables octroyé par la convention collective pour contester un acte ou une décision de l'employeur. Cette extension de 15 jours ouvrables est prévue pour tenter de régler et/ou clarifier une situation et potentiellement, éviter le dépôt d'un grief. L'employeur peut lui aussi demander une extension similaire de 15 jours en réponse.

Pour tenir le compte de tous les litiges et des délais de contestation, je maintiens un tableau de suivi de toutes les demandes de griefs et de 20:02 et de leur statut. Je m'assure aussi que les dossiers sont complets, c'est-à-dire qu'ils contiennent toutes les informations et pièces nécessaires, afin de faire les représentations nécessaires pour arriver à un règlement favorable.

Car, une fois le grief déposé, il faut encore le régler! Pour cela, il y a deux voies: les comités régionaux (CRG) tenus par vos délégué.es régionaux, et le comité central, dont je vais parler plus loin. Je produis donc les listes des griefs toujours en cours pour ces différents comités, afin que les délégué.es régionaux puissent se préparer adéquatement pour leur comité de griefs. Je suis également l'un des deux « facilitateurs » syndicaux désignés pour, deux

fois l'an, se réunir avec les facilitateurs patronaux, afin de trouver un règlement aux griefs n'ayant pas été réglés en comité régional de griefs (CRG).

De plus, j'accompagne le délégué en chef (l'autre facilitateur syndical) pour le traitement de l'ensemble des griefs qui sont sous l'égide du comité central de griefs (CCG). Je l'assiste dans la préparation de certains dossiers et, encore une fois, je m'assure que les listes de griefs à traiter et leur statut sont à jour et correspondent à celles de l'employeur. Pendant les comités, j'assure la prise de notes et discute, avec le délégué en chef, de certains enjeux en lien avec les relations de travail entre le SEMB et la SAQ. Je suis aussi souvent amené à faire le suivi et l'élaboration des réclamations des griefs, particulièrement des griefs « collectifs », donc des griefs qui affectent les membres de plusieurs sinon, toutes les régions du Québec. Que se passe-t-il lorsque les comités de griefs ne réussissent pas à régler des litiges? Ils sont déférés à un arbitre de griefs.

Finalement, comme le délégué en chef, je reçois aussi tous les avis de convocation et toutes les mesures disciplinaires et administratives, et je lis chacune d'elles, ainsi que les rapports qui doivent être envoyés par les délégués régionaux. Je m'occupe ainsi de vérifier si les règles de délai et de gradation sont respectées.

Chaque année, je m'occupe de la publication d'un bilan avec l'aide du délégué en chef. Ce rapport détaille le nombre de griefs déposés, d'avis disciplinaires remis par l'employeur avec des comparaisons avec les années précédentes. Ce rapport est ensuite envoyé au comité exécutif et finalement, sommairement, présenté en assemblée générale. Ils sont disponibles sur notre site internet, allez les lire!

**François Vaillancourt**  
**Agent de grief**



Bonjour toutes et tous. Je m'appelle Kazuho Yamamoto, la **conseillère à la convention collective** du SEMB. Cela fait presque trois ans que je siège sur ce poste, soit depuis novembre 2022. Je suis arrivée juste avant de la fin de l'ancienne convention collective (2019-2023), et j'ai vécu toute la période de la négociation jusqu'à l'arrivée de la nouvelle convention collective (2025-2029) que nous venons d'avoir.

Tout d'abord, qu'est-ce la convention collective selon notre site web ?

### CONVENTION COLLECTIVE

En tant que travailleuses et travailleurs de cette grande entreprise, nous sommes tous régis par une convention collective qui a été acceptée par la majorité des membres lors d'une assemblée générale. La convention collective définit les droits de chacun, mais aussi leurs responsabilités.

Les conventions collectives sont des ententes négociées entre deux parties; la partie patronale et la partie syndicale. De ce fait, il est de la responsabilité des deux parties de la respecter. Il n'incombe pas seulement à l'employé de s'y soumettre. des recours (griefs, arbitrages, etc.) et des structures (délégués régionaux, comités de relation de travail, etc.) sont mis en place pour s'assurer du respect de ladite.<sup>1</sup>

Comme il y a plein de changements et transitions en ce moment avec la nouvelle convention, vous auriez probablement des questions sur nos conditions de travail. Alors, je suis là pour répondre à vos questions sur les règles de la convention.

Sinon, je suis aussi la porte d'entrée lorsque vous avez des questions et que vous ne savez pas à qui vous adresser. Je vous guiderai à la bonne personne au besoin, comme votre délégué, l'équipe SST ou la bonne section des RH de la SAQ, etc.

Ce n'est pas tout le monde qui lit la convention au complet, un grand livre de 310 pages, et parfois, c'est compliqué comme texte. Les règles dépendent aussi des situations de chacun, comme son statut, son horaire, etc.

Si vous vous demandez quelles sont les règles qui s'appliquent à vous ou vous doutez de ce qu'on vous a dit, par exemple, n'hésitez pas à me contacter pour en vérifier l'exactitude.

Quelques exemples de questions souvent posées :

- Repas et pauses lors de split shift
- Congés selon le statut (sociaux, fériés, de maladie, etc.)
- Taux de TS avec le retronchement
- Dates des affichages et des retranchements (oui, nous avons maintenant deux affichages et retranchements par année)
- Augmentation salariale, avancement d'échelon ou échelon de remplacement
- Règles de remplacement

Vous pouvez me contacter par téléphone ou par courriel dès que vous avez des points d'interrogation dans votre tête sur vos conditions de travail.

Au plaisir de vous parler !

**Kazuho Yamamoto**  
**Conseillère à la convention collective**  
**514-233-2754 / 514-849-7754 #285**  
**conseiller-cc@semb-saq.com**

<sup>1</sup> <https://semb-saq.net/convention-collective/>



Bonjour à toutes et à tous,

Je me nomme Dany Pascazio et je suis militant au département des relations de travail du SEMB. J'y œuvre depuis un peu plus de quatre ans, et j'ai récemment fait partie du comité de négociation pour la convention collective qui vient tout juste de se conclure.

J'avais également occupé des fonctions similaires de 2006 à 2013, d'abord comme conseiller en relations de travail (2005 à 2008), puis à titre de délégué en chef (2008 à 2013). J'ai d'ailleurs siégé sur le comité de négociation de la convention de 2010.

Comme plusieurs militants du SEMB, j'ai amorcé mon implication syndicale au sein du GTC, ainsi qu'à titre de divisionnaire syndical de ma division d'origine, la 67. Actuellement, je suis COS à la Cave de garde – 23300, en attente de confirmation dans le poste de CSS à l'Épiphanie.

Au SEMB, j'agis à titre de **conseiller en relations de travail** avec un mandat principalement axé sur l'interprétation de la convention collective. Je siége donc au comité de relations de travail (article 29 de la convention), et je traite les griefs syndicaux et collectifs liés à des litiges d'interprétation. Je participe également au comité central des griefs (article 20.10) lorsque ces griefs d'interprétation sont à l'ordre du jour et lorsque ces griefs sont référés à l'arbitrage (article 22), je m'occupe de la préparation des dossiers avec notre procureur syndical.

Je siége également au comité d'implantation de la nouvelle convention collective, dont le rôle est d'assurer un déploiement harmonieux des nouvelles règles qui y sont prévues.

En plus de ces instances formelles, j'agis à titre de personne-ressource auprès du conseil général pour tout ce qui concerne les orientations syndicales en relations de travail. À cet effet, j'utilise divers moyens de communication : présentation et atelier lors des rencontres du conseil général, rédaction d'articles pour le journal mensuel des délégués, rencontre d'information, etc. Je contribue aussi au contenu RT lors de diffusion d'information aux membres via :

- le journal des GTC;
- les guides disponibles dans l'onglet Relations de travail de notre site;
- les capsules Saviez-vous que...?;
- ainsi que les communiqués transmis dans le réseau.

Finalement, je collabore au quotidien avec l'ensemble de l'équipe des relations de travail du SEMB : Natacha, Kazuho, François, Jonathan, et bien sûr, Maxime. Je m'assure, en collaboration avec l'équipe, d'une cohésion sur l'application et l'orientation de plusieurs volets : réponse aux membres, mouvement de personnel, règle liée à SIGMA/Timesphere, ainsi que le traitement et le règlement des griefs d'interprétation.

Au plaisir de vous croiser ou d'échanger avec vous.

**Dany Pascazio**  
conseiller en relations de travail



En collaboration avec les Relations de Travail au SEMB et les représentants patronaux aux Ressources Humaines, je communique les informations transmises de la SAQ au SEMB en ce qui concerne **les mouvements de personnel, les positions et les assignations**. Valide la conformité des informations ou articles qui y sont rattachés.

La tâche consiste, entre autres, à valider la production des horaires produits chaque semaine, au bon moment, assurer la conformité des postes lors des affichages régional et provincial, du suivi des modifications d'horaires des réguliers lors de la planification annuelle et durant l'année, traiter le rang provincial des nouvelles embauches, effectuer/superviser les transferts centralisés, recevoir et valider le plancher d'emploi, ainsi que déposer des griefs en lien avec les articles non respectés qui concernent le mouvement de personnel. Une participation aux rencontres paritaires avec l'employeur au niveau du Comité Relations de Travail fait aussi partie du mandat.

Je réponds aux questions des délégué.es et des membres au niveau des articles 8, 9, 10, 11, 13, 23, 24, 25, 27 et 29, Annexes 9, 11 et 12 et bientôt, Annexes 21, 22 et 23 lors de l'implantation des segments. Je réponds à vos questions sur tout ce qui concerne SIGMA-RH Timesphere.

**Natacha Gervais-Cérat**  
Gestionnaire syndicale sigma et Comité mouvement du personnel



Bonjour ! Mon nom est Jonathan Laroche et je suis le **délégué en chef** au SEMB. Je suis un militant nommé par le vice-président aux relations de travail et mon rôle ainsi que mes principales fonctions sont prévus aux articles 15:15 et 15:21 de la convention collective que je vous invite à lire.

C'est moi qui s'occupe de corriger et approuver tous les griefs tant pour les bureaux que pour les magasins. C'est mon nom qui signe l'ensemble des griefs déposés par le SEMB. Je reçois et je prends connaissance de tous les rapports des délégués, que ce soit en lien avec des mesures disciplinaires et administratives ou des demandes de dépôt de griefs. Je fournis des enseignements aux délégués et je peux les appuyer pour toutes questions relatives au dépôt d'un grief. Avec l'aide de conseillers de la FEESP-CSN et d'autres membres de mon équipe, j'évalue également le bien-fondé des griefs en regard de la convention collective, des différentes lois applicables et de la jurisprudence.

En lien avec l'article 20:10 de la convention collective, je suis également l'un des deux « facilitateurs » syndicaux désignés pour, deux fois l'an, tenter de trouver un règlement aux griefs n'ayant pas été réglés en comité régional de griefs (CRG) ; à ce titre, je peux apporter mon support aux délégués s'ils ont des enjeux en lien avec les CRG.

Autrement, je suis responsable de la gestion de l'ensemble des griefs qui sont déferés au comité central de griefs (CCG) (voir Annexe 26 de la convention collective). Toutefois, il a été convenu avec l'équipe RT que je m'occupais principalement des griefs individuels tandis que Dany Pascazio s'occupe plus spécifiquement des griefs collectifs. Les griefs qui occupent le plus mon temps sont

les griefs liés aux fins d'emploi, aux rétrogradations et échecs de probation sur des postes de promotion, à l'obligation d'accommodement raisonnable de l'employeur et au harcèlement psychologique. Lorsqu'aucune entente de règlement n'a pu être négociée avec l'employeur, je suis responsable de soumettre les griefs à l'arbitrage. Dans la majorité des cas, c'est moi qui accompagne le procureur syndical tout au long du processus d'arbitrage, y compris lors de la phase de préparation.

Comme c'est moi qui s'occupe des griefs de congédiement, je m'occupe aussi de tout ce qui touche les mesures disciplinaires et administratives (ainsi que les processus d'enquête qui les accompagnent souvent). Je reçois et prends connaissance de tous les avis de convocation et de toutes les mesures remises, ainsi que de chacun des rapports envoyés par les délégués en lien avec elles. J'apporte mon support à tous les délégués en lien avec la gestion des enquêtes et des mesures. Je peux également intervenir auprès de mes vis-à-vis des RT de l'employeur si, face à une situation problématique, les efforts du délégué avec les gestionnaires et directeurs de secteur pour régler la situation ne portent pas fruit.

Dans la mesure où les délégués régionaux sont les premiers responsables de la représentation de leurs membres, et que je suis principalement appelé à interagir avec les agents syndicaux et les représentants de l'employeur, la majorité d'entre vous aura peu d'occasion d'entrer directement en contact avec moi. Toutefois, je pourrais être appelé à communiquer avec vous dans le cadre d'une enquête syndicale et si un grief vous concernant devait être déferé à l'arbitrage, il deviendrait alors nécessaire que nous collaborions ensemble.

**Jonathan Laroche**  
*Délégué en chef*

## LE DÉPARTEMENT DE LA TRÉSORERIE



Salut !

**Je m'appelle Xavier Corbeil. Je suis employé à temps partiel 5/20 dans la division 35 à Laval, et je suis élu au poste de trésorier pour un mandat de trois ans.**

**Mon rôle principal est d'assurer une gestion saine et transparente des finances de notre organisation, afin que nous puissions œuvrer efficacement à la défense de nos droits et à l'amélioration de nos conditions de travail.**

En tant que **trésorier**, mes tâches couvrent l'ensemble de la gestion financière du syndicat. Je participe à l'élaboration et au suivi du budget annuel, veillant à ce que nos ressources soient allouées de manière judicieuse pour soutenir nos activités et nos luttes. Je m'assure de documenter les transactions financières du syndicat et de vous transmettre les rapports financiers.

Je veille au respect des statuts et règlements et de la politique des dépenses du SEMB SAQ. Je prépare également les documents nécessaires aux vérifications financières annuelles, et j'accompagne le comité de vérification des finances et les comptables durant leurs travaux.

Je travaille en collaboration avec Louise Lussier, technicienne aux finances et employée du SEMB SAQ depuis maintenant 46 ans ! Louise s'occupe de la comptabilité et plusieurs autres tâches administratives. Je travaille également avec Sandra Belisle, coordonnatrice du syndicat, qui s'occupe principalement des libérations syndicales, du support informatique et de l'entretien du bureau du SEMB SAQ à Montréal.

Je siège également sur le comité exécutif avec le président, les vice-présidents et le secrétaire général. Le comité exécutif est chargé de prendre les décisions stratégiques et de veiller au bon fonctionnement des opérations quotidiennes. Notre rôle est de représenter les 5000 membres, de négocier avec la direction de la SAQ, et de mettre en œuvre les orientations décidées par l'assemblée générale et le conseil général.

Au plaisir de vous rencontrer !

Solidairement.

**Xavier Corbeil**  
Trésorier

Bonjour,

Je m'appelle Sandra Bélisle et je suis fière de m'impliquer au sein du SEMB SAQ. Je travaille à la SAQ depuis octobre 2010, j'ai un poste de caissier-vendeur au 23056. Dans notre syndicat, j'occupe le poste de **coordinatrice de bureau** depuis plusieurs années.

Mon mandat principal au syndicat est de veiller au bon fonctionnement de nos ressources. C'est un rôle varié et stimulant dont les responsabilités incluent entre autres :

- Les libérations syndicales : Je m'assure que les procédures de libération sont respectées afin que nos délégués et militants puissent remplir leur mandat.
- La gestion de nos infrastructures : Je m'occupe de la santé et de la sécurité de notre bâtiment m'assurant qu'il est un lieu de travail sécuritaire et fonctionnel pour tous.
- La gestion de la flotte informatique : Je m'occupe de la maintenance et du bon fonctionnement de notre équipement informatique, un aspect essentiel de nos activités.

Pour mener à bien ces tâches, je travaille en étroite collaboration avec Xavier Corbeil, notre trésorier, et Louise Lussier, notre technicienne aux finances, afin de garantir une gestion efficace et transparente de nos ressources.

Je suis honorée de contribuer à la mission du SEMB SAQ et de soutenir l'ensemble de nos membres.

Solidarité !

**Sandra Bélisle**  
Coordonnatrice de bureau SEMB SAQ

## LE DÉPARTEMENT DE LA MOBILISATION, VIE SYNDICALE ET INFORMATION

**Dans le département Mobilisation, Vie syndicale et Information (MVSI), on est trois... mais parfois, on donne l'impression d'être partout à la fois ! C'est normal : derrière une publication sur Facebook, un visuel qui vous fait sourire (ou réfléchir), une capsule vidéo bien montée ou un message clair et concis... c'est nous qui tirons les ficelles — avec beaucoup d'attention et une bonne dose de passion.**

Notre mission, c'est d'abord de faire circuler la bonne information, au bon moment : assez pour que vous sachiez ce qui se passe, mais sans vous bombarder. On veut que chaque membre se sente concerné, impliqué, et qu'il trouve dans nos messages ce petit quelque chose qui lui parle.

On est aussi ceux qui préparent les campagnes syndicales : négocier, luttés contre la privatisation, enjeux de santé publique... notre défi, c'est de trouver le ton juste, les mots justes, et oui, parfois, de faire grincer des dents du côté de la SAQ — mais ça, avouons-le, c'est un peu satisfaisant.

Parce qu'on sait bien que la vie va vite, on mise de plus en plus sur les vidéos : capsules courtes, tournages, montages... Ces formats nous permettent de vous rejoindre autrement, plus rapidement, et parfois même de faire sourire en chemin.

Mais notre travail ne s'arrête pas à informer ou à mobiliser : on veille au grain. On surveille de près ce qui se dit dans les médias, sur les réseaux et dans les circuits internes. On analyse les retombées, on prend le pouls, et on s'organise pour être réactifs. Et quand il le faut, on montre les dents, avec une stratégie assumée face à l'employeur, toujours pour défendre les intérêts de nos membres. La préservation des emplois, oui — mais aussi leur qualité, car c'est elle qui fait la force de notre réseau public.

On touche aussi à tout ce qui concerne notre base de données et l'information aux membres, en lien direct avec les délégués régionaux. On veille à combler les postes vacants, à offrir un soutien constant aux délégués dans chacune des régions, et à coordonner tous les volets de formation, qu'il s'agisse de la formation syndicale générale, des formations spécifiques aux structures ou du développement des compétences de nos militants.

On accompagne nos délégués régionaux, on réfléchit aux meilleures façons de rester proches de vous, partout au Québec. Parce qu'au SEMB, on y croit vraiment : la force de notre syndicat, c'est la proximité et la participation.

Bref, on est une petite équipe qui met beaucoup de cœur... et une bonne dose de combativité pour garder notre syndicat vivant, engagé et prêt à riposter.

Alors, la prochaine fois que vous croisez une publication qui attire votre œil, une capsule qui vous fait dire « pas pire pantoute », ou un visuel qui pique votre curiosité... pensez à nous : c'est probablement notre petite touche qui se cache derrière !

*Jimmy Meunier en remplacement d'Alexandre Bolduc  
Vice-président mobilisation, vie syndicale et information*



Bonjour, je me présente, Emilie Paquin, je suis **coordonnatrice à l'information** au SEMB depuis maintenant sept ans.

Je travaille au département de la mobilisation, vie syndicale et information (MVISI).

C'est moi qui s'occupe de tous les visuels du SEMB, ce qui veut dire que j'effectue des recherches d'images et de textes, de faire des mises en page et de créer le contenu des campagnes de mobilisation. En résumé, je dois aligner le contenu et les messages des médias sociaux sur les stratégies et les objectifs de mob. Je dois également faire affaire avec des fournisseurs lorsque nous produisons du matériel.

Je veille à la publication de notre contenu sur nos médias sociaux tels que Facebook, Instagram, notre infolettre ainsi que notre site web. Je fais également le montage vidéo des capsules du SEMB.

Je m'occupe également de faire rouler l'information auprès du conseil général et du bureau du SEMB. Je produis un Journal des délégué.es une fois par mois, afin de compiler les éléments importants qui sont en cours pour garder une bonne communication entre nous tous. C'est moi qui conçois également le journal Le Pionnier depuis mon arrivée. Je suis responsable de récolter les textes et de faire la mise en page et d'assurer un suivi avec l'imprimerie. Je produis également le journal GTC.

Vous avez peut-être déjà eu à me parler lors des inscriptions en ligne pour les assemblées en lien avec la négociation. Dans mon mandat, je dois m'occuper de la préparation des assemblées générales en virtuel et d'assurer le bon fonctionnement.

J'alimente le fil de presse quotidiennement avec les dernières nouvelles en lien avec la SAQ.

**Emilie Paquin**  
**Coordonnatrice à l'information**



Bienvenue à la mobilisation, vie syndicale et information (MVISI) du SEMB, un département toujours en effervescence et en mouvement. Je m'appelle Stéphanie, militante au SEMB depuis 2020 et présentement, **coordonnatrice à la vie syndicale et gestionnaire de la base de données**.

La vie syndicale, c'est un terme large qui englobe l'ensemble des activités et des pratiques liées à l'action d'un syndicat. Cela passe majoritairement par la participation à la vie politique et sociale des membres et de toute l'organisation.

De cette manière, je suis responsable du suivi des formations internes à la FEESP ainsi qu'à la CSN. Je m'assure de rendre accessible aux membres toute ressource mise à disposition par nos partenaires (exemple: Fondation). J'ai la charge d'assurer le suivi des formules d'adhésion physiques ou numériques et d'en soutenir les signatures. Je m'occupe également de soutenir l'implication aux mouvements régionaux et nationaux, de solliciter et aussi d'exprimer un appui aux différents acteurs politiques. Je soutiens l'accessibilité des ressources dans l'organisation et le bon déroulement d'activité militante à l'intérieur de l'organisation. Je travaille en collaboration avec mes collègues du département afin de souligner les anniversaires du syndicat. J'assure la mise en place d'outils pour assurer le bon fonctionnement du département. Je suis présente pour soutenir les autres militants et les délégués dans l'exercice de leurs fonctions par diverses interventions ou ressources. Je participe également à l'élaboration et à la révision des messages diffusés aux membres et au public, tout ça, sous la supervision du vice-président du département.

Dans mon rôle de gestionnaire de la base de données, je suis aussi responsable de la mise à jour des informations fournies par l'employeur et visant nos membres, en plus d'en optimiser l'usage tout en m'assurant du respect des règles de confidentialité.

Comme vous avez peut-être pu le constater, je suis une militante qui œuvre davantage de l'intérieur et bien que cela arrive, il est plutôt rare que je communique directement avec un membre. Si vous avez des questions en ce qui concerne l'un des sujets traités par la vie syndicale ou la base de données, je vous invite à me joindre via le numéro général du SEMB pour que nous puissions en discuter.

*Solidairement,*

**Stéphanie Delorme**  
**Coordonnatrice à la vie syndicale**  
**Gestionnaire de la base de données**

## LE DÉPARTEMENT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Dans l'architecture de notre syndicat, le poste de **secrétaire général** agit comme pierre angulaire de notre fonctionnement démocratique. Derrière les procès-verbaux, les convocations, les archives et les signatures se cache un mandat hautement stratégique : tenir vivante notre mémoire collective, assurer la transparence des décisions, coordonner les communications internes et garantir la bonne marche de nos institutions.

Mais ce rôle va aujourd'hui bien au-delà des responsabilités administratives traditionnelles. Il s'inscrit pleinement dans la modernisation du syndicat et dans les grands chantiers qui redessinent le futur de notre mouvement.

### Des responsabilités statutaires essentielles

Le secrétaire général est imputable de son mandat et doit notamment :

- Rédiger les procès-verbaux des instances, les inscrire dans un registre officiel et les signer avec la présidence ;
- Convoquer les différentes assemblées du syndicat selon les règles prévues ;
- Rendre accessibles les procès-verbaux aux membres qui en font la demande ;
- Rédiger et archiver la correspondance syndicale ;
- Conserver l'ensemble des documents et communications pertinents ;
- Lire les documents aux assemblées lorsque requis ;
- Transmettre les statuts, les règlements et la composition du comité exécutif aux organisations affiliées ;
- Signer les chèques conjointement avec la présidence ou la trésorerie ;
- Assumer la responsabilité des salariées embauchées par le syndicat ;
- Remettre tous les biens syndicaux à sa succession à la fin du mandat ;
- Et bien sûr, réaliser tout autre mandat confié par les instances du SEMB SAQ.

### Une fonction tournée vers la transformation syndicale

À ces attributions formelles s'ajoute désormais un rôle de coordination active dans les processus de réflexion et de transformation qui animent notre organisation.

Le secrétaire général contribue notamment :

- Au comité sur les statuts et règlements qui actualise notre cadre de fonctionnement pour répondre aux nouvelles réalités démocratiques et sociales du travail ;
- Aux états généraux du syndicalisme, un espace de débat et de prospective où se dessine le syndicat de demain ancré dans les besoins réels des membres et les mutations du monde du travail ;
- Au comité sur la combativité et l'implication syndicale qui vise à raviver l'engagement, à créer des lieux concrets d'implication et à redonner souffle et fierté aux délégués de succursale.

Dans cette optique, le rôle du secrétariat général ne se limite pas à faire fonctionner la machine : il agit comme levier politique pour renforcer la cohésion, élargir la participation et outiller notre intelligence collective.

### Une modernisation engagée... et sécuritaire

L'entrée en vigueur de la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels impose une nouvelle rigueur à toutes les organisations. Le SEMB SAQ ne fait pas exception, et le secrétariat général a un rôle clé à jouer dans l'adaptation de nos pratiques.

Cela passe par :

- La mise à jour des protocoles de conservation et de transmission des données ;
- La sensibilisation des élus et employés à la confidentialité des renseignements des membres ;
- La numérisation sécurisée de nos archives et l'utilisation d'outils modernes pour en faciliter l'accès sans compromettre la vie privée des personnes.

Cette adaptation est plus qu'un devoir légal : c'est un engagement éthique envers nos membres, car un syndicat sérieux est un syndicat qui protège celles et ceux qu'il représente jusque dans la gestion de leurs données personnelles.

### La solidarité comme fondement

Dans un monde où l'individualisme grignote les solidarités, il est bon de rappeler une vérité simple : le syndicat est aussi fort que son membre le moins convaincu.

C'est pourquoi la fonction de secrétaire général porte aussi la responsabilité de favoriser une culture d'inclusion, d'écoute et d'accès à l'information de manière à ce que chaque membre se sente concerné et impliqué dans la vie syndicale.

Briser la solidarité, c'est fragiliser l'ensemble.

Être antisyndical dans un milieu syndiqué, c'est miner ses propres conditions de travail et celles de ses collègues. La personne qui occupe le secrétariat général doit donc défendre, par ses gestes comme par ses outils, une éthique de la solidarité vivante et sans compromis.

### Pour conclure

Être secrétaire général, ce n'est pas seulement gérer des documents.

C'est porter la mémoire des luttes, soutenir la démocratie interne, accompagner la transformation de nos structures et protéger nos membres dans un monde en changement.

C'est une fonction exigeante, mais absolument centrale dans notre projet collectif.

Le SEMB SAQ se construit à plusieurs mains. Le secrétaire général ou la secrétaire générale en est l'une des plus rigoureuses, des plus engagées et des plus indispensables.

**Nicolas Stake-Doucet**  
*Secrétaire général*

## LES SALARIÉES DU SEMB SAQ



Bonjour,

Mon nom est Louise Lussier. Je suis une salariée du SEMB SAQ qui s'investit pleinement dans son travail depuis 46 ans.

Je collabore étroitement avec le trésorier pour tout ce qui touche à la **gestion financière**. Je prépare également des tableaux explicatifs, notamment pour les libérations syndicales, afin de garantir transparence et clarté dans nos activités. J'organise la logistique pour les réservations d'hôtels, des salles et des véhicules.

J'assure aussi la préparation et l'assistance logistique lors des tournées régionales et provinciales, ainsi que pendant les élections (exécutif et délégués régionaux).

J'ai aussi à cœur de tenir à jour notre base de données, soit les changements d'adresse et les mouvements du personnel, sans oublier de rentrer les informations que je reçois des nouveaux membres (formules d'adhésion « carton ou électronique »).

Enfin, je m'occupe de l'ouverture du courrier et de la gestion de la boîte courriel générale.

Merci d'avoir pris le temps de me lire, je crois que vous me connaissez bien maintenant.

**Louise Lussier**  
*Technicienne Finances*



Bonjour,

Pour l'édition de septembre de notre journal, Le Pionnier, on m'a gentiment demandé si je voulais produire un texte pour décrire mon titre et mes tâches.

Pourquoi pas.

Alors, je me présente, mon nom est Josée Nault, je suis **adjointe administrative** depuis 2004, j'occupe donc cette fonction depuis maintenant 21 ans.

Au fil des années, j'ai trouvé dans ce poste une vraie stabilité, mais aussi un rôle utile et profondément humain au niveau de la communication, car je suis souvent la première personne que les membres ou partenaires contactent par téléphone. J'assure un accueil professionnel, respectueux et attentif en orientant chaque appel de manière efficace. Pour moi, chacun d'eux mérite une écoute réelle, peu importe la nature de la demande.

Mes journées sont aussi rythmées par la correction et la mise en page de textes, documents, comptes rendus, lettres que je révise avec soin, afin qu'ils soient prêts à être enregistrés, envoyés, archivés ou partagés, même dans les périodes plus chargées et face aux imprévus du quotidien. La correction de textes est pour moi un vrai souci de rigueur, mais aussi un plaisir : celui de bien faire et de rendre un document plus professionnel. J'ai également la responsabilité de préparer des documents pour signature électronique, de les envoyer aux bonnes personnes et de faire le suivi jusqu'à leur retour ; une tâche de plus en plus essentielle dans nos pratiques modernes. Il ne faut pas passer sous silence qu'il y a aussi la gestion de ma boîte courriel pour assurer un bon suivi des actions à prendre.

Je ne cherche pas à être au-devant de la scène, j'ai appris à travailler de façon autonome, souvent dans l'ombre, mais toujours avec rigueur, discrétion et le souci du travail bien fait. Mon équipe aux relations de travail ainsi que les membres de l'exécutif savent que je suis toujours là pour soutenir, corriger et m'assurer de faire en sorte que tout fonctionne bien. J'aime ce que je fais, j'y mets du cœur, de la constance, et je suis fière de contribuer, à ma manière, à la mission du syndicat.

Il me fera plaisir d'échanger avec vous si vous appelez au syndicat, en espérant que ce témoignage vous aura permis d'en apprendre un peu plus sur moi, sur mes tâches, et sur l'engagement que j'y mets au quotidien.

Cordialement !

**Josée Nault**  
*Adjointe administrative*

# LE DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Bonjour,

**Je m'appelle Anick-Andrée Morneau. Nouvellement élue au sein de l'exécutif, j'occupe le poste de vice-présidente responsable de la prévention, de la réparation, de l'assurance et de la retraite.**

Mon rôle consiste à mettre en place le leadership du département, à coordonner les activités ainsi qu'à jouer un rôle de gestion au sein de l'équipe Santé et Sécurité au Travail. Je suis appelée à collaborer avec les délégués régionaux, je réponds aux questions des membres et j'effectue des représentations politiques auprès de notre employeur.

Mon mandat est, pour moi, une aventure qui combine parfaitement mon amour des gens, de la santé-sécurité et du militantisme syndical. Ayant été victime d'une blessure au travail qui a affecté mon parcours professionnel et ma vie personnelle, la SST n'était déjà pas, pour moi, un concept théorique ou un ensemble de vœux pieux. C'est un droit de retourner à la maison dans le même état où nous l'avons quittée. Comment? En identifiant en amont les facteurs de risques dans le but de les éliminer. C'est en travaillant ensemble que nous allons réussir à atteindre cet objectif.

**Anick-Andrée Morneau**  
**Vice-Présidente Responsable de la prévention, réparation, assurances et retraites**

Bonjour,

Mon nom est Hugo Montour et j'ai intégré l'équipe de SST Réparation en août 2022. C'est un collègue de succursale (qui était déjà libéré syndicalement depuis un an) qui m'a parlé d'un poste disponible au syndicat. Aimant les nouveaux défis, j'ai décidé de me lancer comme militant au sein de l'équipe de santé et sécurité. Pour être honnête, je n'avais aucune idée dans quoi je m'embarquais. Le monde syndical était tout nouveau pour moi. Dès mon arrivée, j'ai été chaleureusement accueilli par tout le monde (autant mon équipe que les autres départements). J'ai vite réalisé que je travaillais avec des gens passionnés, qui sont là pour les bonnes raisons.

Pour ce qui est de mes tâches, il y en a plusieurs! Principalement, je m'occupe de la gestion des dossiers CNEST<sup>1</sup> des membres. Je les accompagne dans tout ce processus, qui peut devenir très vite complexe. Mais aucun stress, car nous sommes là pour répondre à toutes vos questions et prendre le temps de discuter. Il y a aussi l'invalidité, qui occupe une grande partie de mon mandat. Comme pour la CNEST, je m'occupe de répondre aux questions en lien avec notre régime d'invalidité<sup>2</sup>.

Notre département s'occupe aussi des questions liées à la retraite et à la maternité.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question. Il nous fera plaisir de vous aider.

**Hugo Montour**  
**Conseiller en Santé et Sécurité au Travail**

<sup>1</sup> CNEST: En lien avec un accident de travail

<sup>2</sup> Invalidité: En lien avec une condition personnelle



Dans le cadre de cette édition du Pionnier, j'ai cru bon de vous parler du rôle du **représentant syndical à la prévention**.

Tout d'abord, il ou elle reçoit les plaintes des membres en lien avec leur milieu de travail. Il ou elle effectue également des visites de courtoisie, afin d'identifier les enjeux SST visant les normes du règlement en santé et sécurité ainsi que les recommandations du CPSST. Suite à de telles visites, il ou elle émet un rapport de ses recommandations tout en indiquant les dérogations aux normes en vigueur. Il ou elle intervient avec la personne gestionnaire de la succursale, le directeur ou la directrice de secteur et/ou son.s.a vis-à-vis patronal.e, afin de s'assurer des suivis avec les aménagements. Il ou elle assiste aux tables de travail SST de façon paritaire. Il ou elle siège sur le comité santé et mieux-être, afin d'identifier et de réduire les risques psychosociaux liés à nos emplois. Il ou elle siège sur le comité paritaire en santé et sécurité. Il ou elle reçoit les avis d'accidents, et enquête, au besoin, sur ceux-ci, afin d'apporter les correctifs dans un but de prévention des futurs accidents. Il ou elle effectue les suivis des dossiers pour donner suite aux visites faites et des plaintes reçues. Dans mon cas particulier, je siège également sur le comité paritaire de formation, afin d'arrimer les projets du CPSST avec le département de formation.

### LES RAISONS POUR LESQUELLES VOUS POUVEZ ENTRER EN CONTACT AVEC MOI

- Vous pouvez faire appel à moi pour toute problématique ayant ou pouvant avoir un impact sur votre santé et sécurité physique ou psychologique au travail.
- Il y a eu infiltration d'eau dans votre milieu de travail et un billet a été ouvert avec les aménagements? C'est aussi important d'en informer votre représentant.e en prévention pour qu'il ou elle soit mis.e au courant et puisse s'assurer des suivis. Souvent, les représentant.es à la prévention, autant patronaux que syndicaux, sont les dernier.ère.s informé.es qu'il y a eu un enjeu dans la succursale.
- Votre supérieur vous demande d'effectuer une tâche, et vous avez des motifs raisonnables de croire que l'exécution de ce travail vous expose à un danger pour votre santé, votre sécurité ou votre intégrité physique? Ou encore, que cette tâche peut avoir l'effet d'exposer une autre personne à un semblable danger? Vous êtes en droit de m'appeler pour me demander de vous accompagner dans cette situation.
- Une problématique a nécessité l'ouverture d'un GBI, mais rien n'avance. Cette problématique cause un potentiel enjeu de santé et de sécurité au travail. Vous pouvez en informer les représentants à la prévention.
- Vous avez une question en lien avec les bonnes pratiques en matière de SST, sur les normes et les lois en matière de santé et de sécurité au travail, sur les alignements pris de façon paritaire en CPSST, sur le fait d'exercer son droit de refus, contactez votre représentant.e à la prévention.
- Vous vivez une situation anxiogène à répétition dans votre milieu et aucun correctif n'est apporté par la SAQ, contactez votre représentant.e à la prévention.
- Vous venez de passer proche de vous blesser en lien direct avec votre milieu de travail, contactez votre représentant.e à la prévention.

En santé et en sécurité, solidairement.

**Elise Lallement**  
**Représentante à la prévention SEMB SAQ**  
**819-576-1650**  
**Prevention1@semb-saq.com**



Bonjour! Je m'appelle Éric Legault. Je suis un militant au SEMB depuis 2018. J'occupe présentement le rôle de **personne-ressource en climat de travail et de harcèlement psychologique**. Ainsi, vous l'aurez compris, je traite de deux sujets: les climats de travail ainsi que le harcèlement de travail.

Les mauvais climats de travail, vous vous douterez que l'on ne m'appelle pas vraiment pour me dire que ça va bien en succursale, sont la plupart du temps causés par une multitude de causes: il y a des éléments propres aux individus qui composent le milieu de travail, mais il y a des facteurs de nature organisationnelle qui peuvent générer un mauvais climat de travail. Mon travail à cet égard se fait en deux mouvements:

- Collaboratif (analyse de climat de travail, atelier de civilité, etc.) avec les travailleurs et travailleuses, les délégué.es, les représentants de l'employeur, pour trouver les causes du mauvais climat de travail afin de trouver les solutions à ce problème;
- Veiller à ce que les droits des travailleurs et travailleuses soient respectés et que les obligations qu'a l'employeur soient remplies.

Le harcèlement psychologique, c'est d'abord et avant tout un concept légal. On utilise souvent le mot harcèlement dans un sens qui diffère de la définition légale présente dans la Loi sur les normes du travail. Ainsi, une part de mon travail consiste à recevoir les signalements et les allégations de collègues des succursales ou des bureaux en lien avec du harcèlement psychologique, et de voir s'ils répondent aux critères présents dans la loi. Me garder à jour au niveau de la jurisprudence est essentiel pour l'accompagnement que j'offre aux membres. L'analyse de leur signalement vers les recours appropriés (dépôt de plainte officielle, dépôt de grief, médiation) est l'étape suivante. Même s'il s'avérait que le signalement ne répond pas aux critères exigés par la loi, ça ne veut pas dire que ça s'arrête là: on retourne, plus souvent qu'autrement, au sujet des mauvais climats de travail à ce moment, et je pose les actions énumérées en rapport à ce sujet.

Aussi, je contribue souvent avec l'équipe de la réparation en lien avec les dossiers CNESST de nature psychologique en lien avec le travail. De plus, étant donné mon expérience passée dans le département, on m'interpelle parfois sur des enjeux liés à l'accommodement ou aux assurances ou à ce qui a trait aux différentes lois sur la santé au travail.

Même si ça ne va pas super bien dans vos milieux de travail, cela me fera plaisir de vous parler.

**Éric Legault**  
**Personne-ressource en climat de travail et de harcèlement psychologique**



Je m'appelle Luis Guillermo Mendoza et je travaille avec le syndicat, plus précisément dans le département SST – SEMB SAQ depuis le mois de février 2025. Mon poste en est un d'entrée, et dès les premiers jours, j'ai compris que ce n'est pas un simple emploi administratif, ici, il y a une vision de société.

Chaque jour, je fais le triage des dossiers et je participe à la gestion des dossiers de réclamation liée à la santé et à la sécurité au travail. Mon rôle consiste à parler avec les travailleurs et travailleuses, soit parce qu'ils sont subies un accident, une blessure ou qu'ils.elles sont en processus de retour au travail. Je reçois les documents, je fais les appels de suivi et j'assure un premier traitement des dossiers.

Mais je ne suis pas seul dans le département SST SEMB, je travaille aux côtés de deux collègues et une vice-présidente d'expérience qui maîtrisent les rouages des réclamations et des procédures de la CNESST et des assurances collectives (entre autres, plusieurs sujets pertinents pour bien faire le travail). Leur savoir-faire est impressionnant, ils sont des piliers dans ce service. Chaque jour, j'apprends à leurs côtés comment rédiger une note pertinente ou trouver et interpréter des infos pour faire avancer un dossier. Ils prennent le temps de m'expliquer et de me guider.

Ici, il y a un monde où la rigueur et l'engagement social se rencontrent, je suis fier d'y contribuer, coude à coude avec mes collègues.

Et après avoir lu des centaines de formulaires, je peux maintenant dire mon Dieu, je comprends bien Hermes Conrad (si tu ne le connais pas, pas ta faute, je suis d'une autre génération).

**Luis Guillermo Mendoza**  
**Conseiller en Santé et Sécurité au travail**



Bonjour ! Mon nom est Sébastien Leclerc et j'occupe un mandat dans le département SST-Réparation au SEMB SAQ depuis octobre 2021. Je suis un militant désigné par la vice-présidence SST du syndicat.

Dans le cadre de mon mandat, j'accompagne les travailleurs/travailleuses dans leurs dossiers d'accident du travail (article 18 de notre convention), d'invalidité (article 35), de maternité/parentalité (article 19) et de retraite (article 36). Ma charge de travail est en grande partie occupée par la gestion des dossiers d'accidents du travail (CNESST), cela implique, entre autres, d'informer les membres sur leurs droits en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) et notre convention collective, d'effectuer des demandes de révision pour les dossiers dont l'admissibilité est refusée en première instance, d'apporter des observations à la CNESST s'il y a lieu pour tenter de renverser les refus d'admissibilité, d'effectuer des contestations auprès du Tribunal administratif du travail (TAT) lorsque le refus d'admissibilité est maintenu, de procéder à l'ouverture des dossiers auprès de notre conseillère à la défense des accidentés à la CSN (dossiers se rendant au Tribunal, que ce soit pour des contestations de l'employeur pour les dossiers acceptés ou pour des contestations des travailleurs/travailleuses pour des décisions avec lesquelles nous sommes en désaccord), de participer à la préparation des dossiers et être présent dans le cadre d'audiences. Il m'arrive de faire des interventions auprès de mes vis-à-vis en SST chez l'employeur lorsque des gestionnaires ne respectent pas vos droits (touchant à mon mandat) pour obtenir leur position, et demander une intervention pour que la situation soit corrigée, dans le cadre contraire, nous procédons par voie de grief ; il est

donc important de bien documenter les dossiers.

Ce mandat implique également d'assister aux visites de postes en succursale en présence d'ergonomes lorsqu'il s'agit de dossiers pour lesquels un.e membre a une (ou plusieurs) limitation fonctionnelle permanente, de faire des propositions de solution à l'employeur pour qu'il accommode les travailleurs/travailleuses. Advenant que l'employeur en arrive à la conclusion qu'il ne peut pas accommoder quelqu'un, je dois m'assurer que l'employeur a vraiment fait une analyse d'accommodement complète, cherché des solutions pour accommoder la personne faisant une demande d'accommodement, et qu'il a fait la démonstration de contrainte(s) excessive(s) s'il y a lieu. L'accommodement raisonnable est une obligation de l'employeur qui découle de la Charte des droits et libertés de la personne.

Depuis le début de mon mandat, j'ai accompagné plusieurs de nos collègues dans leurs dossiers en lien avec mon mandat, en passant de la gestion quotidienne des dossiers aux séances d'arbitrage de griefs et d'audiences au Tribunal administratif du travail. Dans les dernières années, il m'est arrivé de discuter avec plusieurs d'entre vous. Si vous avez des questions en lien avec les articles 18, 19, 35 et 36 de notre convention collective, n'hésitez pas à me contacter (ou un membre du département SST-Réparation), il me fera plaisir de vous accompagner.

**Sébastien Leclerc**

*Conseiller en Santé et Sécurité au Travail*

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Tous les syndicats ne disposent pas forcément de départements dédiés à la santé et à la sécurité au travail ainsi qu'aux relations de travail.

## LA STRUCTURE DÉCISIONNELLE DU SEMB SAQ

Le SEMB SAQ fonctionne à travers trois instances principales qui prennent les décisions importantes du syndicat :

1. L'assemblée générale des membres
2. Le conseil général
3. Le comité exécutif

### L'assemblée générale des membres

C'est l'instance la plus importante du syndicat où tous les membres du SEMB SAQ peuvent participer. Aucune décision ne peut être validée sans la présence d'un nombre minimum de membres : c'est ce qu'on appelle le quorum. Pour notre syndicat, ce seuil est fixé à 10 % des membres.

Les dates et heures des assemblées générales sont affichées dans les succursales ainsi que sur le site web au moins 30 jours avant leur tenue.

Ces rencontres sont des moments clés où chaque membre peut s'exprimer, poser des questions, donner son opinion et influencer les choix faits par le syndicat. Votre participation est essentielle.

### Le conseil général

Ce conseil regroupe tous les délégué.es régionaux ainsi que les membres de l'exécutif. Il fait figure d'autorité entre les assemblées générales. Ses responsabilités sont larges : il veille au bon fonctionnement global du syndicat. Le conseil général se réunit au minimum quatre fois par année.



L'annuaire du SEMB est disponible sur notre site web.  
[www.semb-saq.net/contact/](http://www.semb-saq.net/contact/)

### Le rôle des délégué.es régionaux

Le mandat des délégué.es est divisé en trois grandes sphères :

1. Mobilisation et vie syndicale : Encourager la participation des membres, offrir une formation syndicale aux nouveaux employés, visiter les succursales pour maintenir un lien direct avec les membres, et mettre en place un bon système de communication interne.
2. Action politique : Lorsqu'un.e délégué.e siège au conseil général, il ou elle représente la voix des membres de sa région et non ses opinions personnelles. Il ou elle contribue ainsi à définir les grandes orientations du syndicat. Les délégué.es peuvent aussi, s'ils le souhaitent, s'impliquer dans les comités et instances de la CSN.
3. Relations de travail et santé et sécurité : Le ou la délégué.e répond aux demandes des membres, enquête sur les griefs, intervient auprès de l'employeur en cas de conflit ou de problème, et veille au respect des normes de santé et sécurité dans sa région.

### Le comité exécutif

Ce comité est composé de sept personnes : la présidence, la trésorerie, le secrétariat général, ainsi que quatre vice-présidences. C'est ce groupe qui met en œuvre les décisions prises lors des assemblées générales et du conseil général. Il gère aussi les affaires courantes du syndicat.

Tous les membres de l'exécutif sont élus à leur poste respectif. Le comité se réunit chaque semaine, sauf indication contraire.

Vous pouvez consulter les statuts et règlements sur notre site web pour connaître en détail leurs fonctions et responsabilités.

<https://semb-saq.net/wp-content/uploads/2024/12/Statuts-et-reglements-du-SEMB-SAQ-Decembre-2024.pdf>

# LE MOT CROISÉ SYNDICAL

## HORIZONTAL

4. Ensemble des règles de fonctionnement interne du syndicat.
6. Arrêt volontaire du travail par les salarié.es dans le but de faire pression lors de négociations.
7. Plainte officielle déposée par un syndicat contre un employeur, généralement pour non-respect de la convention collective.
8. Processus par lequel le syndicat et l'employeur discutent pour conclure une entente, souvent une convention collective.
10. Personne élue ou désignée pour représenter les membres dans une région ou une unité de travail.

## VERTICAL

1. Organisation qui représente et défend les droits des travailleurs auprès de l'employeur.
2. Réunion où les membres du syndicat se rassemblent pour discuter et voter sur des questions importantes.
3. Nombre minimum de membres devant être présents pour que les décisions prises en assemblée soient valides.
5. Valeur centrale du mouvement syndical qui exprime l'union et le soutien mutuel entre les membres.
9. Article ou disposition précise dans une convention collective.

